



# SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes  
de la Banlieue Sud Clermontoise

## Procès-verbal du Comité syndical - 07 juillet 2022

Le Comité syndical du Syndicat Mixte de l'Eau de la région d'Issoire, légalement convoqué le 01 juillet 2022 s'est tenu le 07 juillet 2022 en séance publique, sous la présidence de Raymond ASTIER – Président.

### PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :

ALRIC Jean-Louis	FARGEIX Jeannine	PAGESSE Pierre
AMBLARD Philippe	FRAISSE Pierre Luc	PAPON Franck
ASTIER Raymond	GAUDRIALT Damien	PELLISSIER Didier
BAYARD Éric	GOMEZ Jean-Marc	PONTRUCHER Bruno
BOILOT Dominique	GOURBEYRE Bernard	RAVEL Pierre
BONNET Stéphane	GREGOIRE Nathalie	RESTOUEIX Daniel
BOUDET Philippe	GUILHOT Patrice	RIGAL Jean-Pierre
BOUILLAND Frédéric	GUITTARD Dominique	ROUX Frédéric
BOURBON René	JACOB Claude	SARRE Jocelyne
BOURDÉ Karine	JOURMARD Martine	SARRON Patricia
BRECHET Alain	LAGEIX Victor	SATURNIN Michelle
BRETTE Laurent	LASCAUX Jean-Claude	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	LE MARREC Laury	SAUVANT Jean-Pierre
CHALLIER René	LHERMET Florence	SERVAYRE Hélène
CHAUNIER Sébastien	LOUBINOUX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHAZALON Josiane	MAISONNEUVE Alain	VEGA Richard
COUDERT Bernard	MARCHAT Patrick	VIALLEFONT Michel
CREGUT François	MARTIN Julien	
DENIZOT Jean-Pierre	MOURET Laurent	
DRUELLE Jean-Claude	NICOLLET Michel	
DUCREUX Bernard	OLLE Alain	

### ABSENTS REPRÉSENTÉS PAR LEURS SUPPLÉANTS

BOUYGUES Jacqueline (GRAVA Florence) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; MEALLET Roger-Jean ( MARTIN Jean-Noël) ; LAJOINIE Frédéric (BRUNHES Julien) ; FARY Jean-François ( PELISSIER Philippe) ; HONORATO Rémy ( SILVESTRI Jacques) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard) ; CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves) ; DE FREITAS Pascal (COSTON Alexis) ; COSTON David (PARISSE Annie) ; DESVIGNES Jean (VAURE Robert) ; BRUN Claudine ( ANTOINE Philippe) ; BRUHAT Pascal (SIRIEIX Sébastien) ; BARREIROS Nathalie (LARDANS Jacques) ; DELAIRE Pascal ( DOMAS Patrick) ; YEPES Sébastien (COSTES Denis) ; MALLET Philippe (SADOURNY Jacqueline) ; CHASSANG Jean-Pierre (CREGUT Marcel) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard).

### ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

CHAUNIER Sébastien à LASCAUX Claude ; MARIDET Claude à SIRIEIX Sébastien ; TEZENAS Olivier à ASTIER Raymond ; VIRMONT Jacques à BRUN Bernard.

### ABSENTS EXCUSÉS :

ARCHIMBAUD Guy ; AUDIGIER Delphine ; BARDY André ; BARP Frédéric ; CHATRAS Dominique ; CHAUVANET Christian ; DESFARGES Antoine ; FOUCAULT Marie-Françoise ; GANNE Claudine ; GOUTTE Martine ; HERY Claire ; PIAU Anthony ; ROCHETTE Christophe ; ROUVET-TEMPERE Évelyne ; VERLHAC Jean-Pierre, ESPEIL Michel ; GAUMY Jean-Yves.

### SECRETAIRE DE SEANCE :

TROQUET Bernadette

Le quorum étant atteint le Comité syndical a pu aborder son ordre du jour.  
Ouverture de la séance à 09h30.

## 1. Approbation du compte rendu du comité syndical du 31 mars 2022

- Vote : Unanimité

## 2. Présentation des rapports annuels du délégataire – Année 2021

### Délibération n° 017-2022

Les rapports du délégataire de service public suivants retraçant les comptes et comportant une analyse de la qualité des services délégués ont été présentés par Monsieur Laurent ALQUIER, Directeur d'agence Eau Suez France :

- SUEZ – Eau - SME
- SUEZ – Eau - SME - Service Albaret
- SUEZ – Eau - SME - Service Issoire
- SUEZ – Eau - SME – Service de Saint Amant Tallende
- SUEZ – Assainissement non collectif

- Vote : Unanimité

## 3. Point sur les ressources en eau

Monsieur Cédric GAUTHIER présente au Comité l'état des ressources en eau.

Les fortes pluies de la fin juin vont permettre de recharger les ressources, les bénéfices ont été constatés sur certains captages ainsi que sur le débit de l'Allier.

Malheureusement, la retenue de Naussac n'a pas bénéficié de cette pluviométrie (il serait tombé sur ce secteur l'ordre de 10mm).

## 4. Point sur les travaux eau et assainissement – Programme 2020, 2021 et 2022

### EAU POTABLE

#### ✚ I- RESEAU :

Lors du comité syndical du 22 octobre 2020, nous avons pris la délibération n°035/2020 qui autorisait Monsieur le Président à signer les marchés. Veuillez trouver ci-dessous l'avancement du programme de travaux 2020 et 2021.

#### ✓ TRAVAUX EN COURS:

##### ➤ Commune d'ISSOIRE

- Renforcement et rénovation du réseau avenue de la Libération 85 877,31 € HT

##### ➤ Commune de LA SAUVETAT

-Renouvellement du réseau d'eau potable route de Plauzat,  
rue de La Gazelle et rue du Lavoir 157 347,20 € HT

##### ➤ Commune de LUDESSE

- Renforcement et rénovation du réseau RD 28  
route de Chaynat 34 826,64 € HT  
- Déplacement de conduite au village de CHAYNAT 17 949,54 € HT

##### ➤ Commune de SAINT GERMAIN LEMBRON

- Renforcement et rénovation du réseau Avenue Antoine Porte  
et rue Pakowki 203 068,64 € HT

➤ **Commune de VARENNES SUR USSON**

- Renforcement et rénovation du réseau  
dans la traverse du bourg (RD 996) 72 293,86 € HT

✓ **TRAVAUX EN COURS DE PLANIFICATION:**

➤ **Commune de VEYRE-MONTON**

- Renforcement et rénovation du réseau  
Chemin du Chèvrefeuille 41 949,67 € HT

➤ **Commune de LE BROC**

- Renforcement et rénovation du réseau rue de La Canche 36 195,00 € HT

✚ **II - TRAVAUX DE REHABILITATION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE - PROGRAMME 2021**

Le projet de réhabilitation des captages - programme 2021 vous a été présenté.

Pour rappel :

Ce programme concerne les ouvrages suivants :

- Captages de Montcineyre sur la commune de COMPAINS (3 ouvrages) - lancement en 2025
- Captages de Durbize sur la commune de CHAMBON SUR LAC (7 ouvrages et une chambre de réunion) - pour 2022
- Captages de Dyane sur la commune de CHAMBON SUR LAC (10 ouvrages) - pour 2023 et 2024.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée et confiée au groupement Cabinet MERLIN / CPGF Horizon suite à la réunion de bureau du 27 Avril dernier.

Ce marché est pluriannuel afin d'obtenir une dernière fois des subventions à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Cette dernière a fait passer la demande du SME en commission dérogatoire en Octobre pour les captages situés sur la commune de CHAMBON SUR LAC (Dyane et Durbize) uniquement. Le SME a obtenu cette subvention.

Voici la composition des 6 lots :

- **Lot 1** : entreprise SARL LACOMBE Frères pour un montant de 388 064 € HT (travaux de captages)
- **Lot 2** : entreprise SARL LACOMBE Frères pour un montant de 723 531 € HT (travaux de captages)
- **Lot 3** : entreprise MONTEIL COLAS pour un montant de 972 857 € HT (travaux de réseaux)
- **Lot 4** : entreprise SARL LACOMBE Frères pour un montant de 632 957 € HT (travaux de captages)
- **Lot 5** : entreprise SARL LACOMBE Frères pour un montant de 669 981 € HT (travaux de captages)
- **Lot 6** : entreprise ROBINET pour un montant de 669 981 € HT (travaux de réseaux)

Le total du marché est à 4 065 109 € HT de travaux et l'estimation était de 4 127 200 € HT.

Les travaux sur les captages de Durbize (lot 4 et 5) et le réseau (lot 6) sont en cours et le planning est respecté.

<b>PROGRAMME 2022</b>
-----------------------

✚ **RESEAU :**

Dans le cadre de la coordination des travaux dans les communes, le SME étudie l'opportunité de remplacer ou de redéployer ses réseaux d'eaux. Pour cela, les services interrogent tous les ans individuellement chaque commune adhérente afin de pouvoir recenser l'ensemble des travaux de voirie en projet sur les communes.

Lorsqu'il s'avère nécessaire que des travaux soient réalisés, la participation du conseil départemental est sollicitée systématiquement. Pour l'année 2020, un taux de subvention de 25% a été accordé pour un plafond de programme de travaux de 800 000 € H.T.

Le 4 mai 2022, les membres du bureau se sont réunis afin de définir les opérations que nous allons lancer en appels d'offres au titre du programme 2022 – Travaux dans les communes.

Ce programme a été divisé en 5 lots et nous avons lancé l'appel d'offres avec une remise de prix pour 3 juin 2022. L'ouverture des plis était fixée le 7 juin avec un choix des entreprises qui étaient prévus le 17 juin après analyse des offres.

✚ **LOT N°1:**

Montant prévisionnel HT : 268 808 €

Travaux confiés à l'entreprise : HUGON TP

Montant du marché HT : 236 783 €

Ce lot comprend :

✓ **Commune de CHANONAT**

- Extension du réseau d'eau potable – Chemin de Rizolles (JUSSAT)
- Renouvellement de la conduite d'eau potable et branchement au Bourg de VARENNES

✓ **Commune de SAINT-SATURNIN** : Renforcement et rénovation du réseau d'eau potable RD 28 – Route de Champeix

✚ **LOT N°2:**

Montant prévisionnel HT : 296 962 €

Travaux confiés à l'entreprise : ROUX

Montant du marché HT : 257 816 €

Ce lot comprend :

- ✓ **Commune de LA ROCHE BLANCHE** : Renforcement et rénovation du réseau d'eau potable Rue de la République
- ✓ **Commune de SAINT-FLORET** : Extension du réseau d'eau potable au village LES HORS
- ✓ **Commune de TALLENDE** : Renouvellement de la conduite d'eau potable et branchement RD 8 – Route de Veyre
- ✓ **Commune de VEYRE-MONTON** : Renouvellement de la conduite d'eau potable et branchement Rue et Chemin des Jardins

✚ **LOT N°3:**

Montant prévisionnel HT : 290 404 €

Travaux confiés à l'entreprise : HUGON TP

Montant du marché HT : 260 358,40 €

Ce lot comprend :

- ✓ **Commune de MONTPEYROUX** : Renforcement et rénovation du réseau d'eau potable Rues des Granges, des Perreux et de la Reine
- ✓ **Commune de PARENTIGNAT** : Renforcement et rénovation du réseau d'eau potable au village de GEVILLAT
- ✓ **Commune de SAINT-VINCENT** : Renouvellement du réseau d'eau potable Rue de la Prade
- ✓ **Commune de SAUXILLANGES** : Renforcement et rénovation du réseau d'eau potable Place et Rue de la Rome

✚ **LOT N°4:**

Montant prévisionnel HT : 269 522,50 €

Travaux confiés à l'entreprise : ROUX

Montant du marché HT : 249 851 €

Ce lot comprend :

- ✓ **Commune de CHARBONNIER LES MINES** : Renforcement et rénovation du réseau d'eau potable Rue du Souvenir
- ✓ **Commune de PARENT** : renforcement et rénovation du réseau d'eau potable au Bourg
- ✓ **Commune de SAINT-JEAN-EN-VAL** : Renforcement et rénovation du réseau d'eau potable dans la traverse du Bourg (RD n°214)
- ✓ **Commune d'USSON** : Renforcement et rénovation du réseau d'eau potable au village de COMMANDAIRE

✚ **LOT N°5:**

Montant prévisionnel HT : 263 863 €

Travaux confiés à l'entreprise : CYMARO

Montant du marché HT : 266 712 €

Ce lot comprend :

- ✓ **Commune d'AULHAT-FLAT** : Renforcement et rénovation du réseau d'eau potable Place de la Fontaine, Rue du Colombier et Route Départementale n°9
- ✓ **Commune de LE BREUIL SUR COUZE** : Renforcement et rénovation du réseau d'eau potable Route d'Issoire – RD n°726

✚ **Travaux d'Eau Potable – Programme 2022 – Commune de LE CENDRE – Renforcement et renovation du reseau rue de la Mairie**

L'entreprise retenue est EUROVIA DALA pour un montant HT de 44 400 €.

Travaux en cours en coordination avec la Direction du cycle de l'eau de Clermont Auvergne Métropole.

✚ **Reconstruction des réservoirs d'eau potable d'AUBIERE et CHAMBON SUR LAC (Bourg)**

Les études menées depuis 2019 sur ces ouvrages ont révélé un mauvais état général du génie civil, et la nécessité de reconstruire des réservoirs neufs sur ces deux communes (un réservoir de 600 m<sup>3</sup> à Chambon, et un réservoir de 900 m<sup>3</sup> à Aubière, tout en prévoyant pour ce dernier la possibilité de construire une 2<sup>e</sup> cuve dans le futur).

Le Cabinet MERLIN avait été mandaté pour réaliser la maîtrise d'œuvre de la démolition des ouvrages existants et la construction des nouveaux. Le marché de travaux correspondant a été lancé le 3 mars 2022.

Le lot 1 (réservoir d'Aubière) a été attribué le 7 juin dernier à l'entreprise TPC pour un montant de 1 112 000 € HT. La phase d'exécution du chantier devrait démarrer au mois d'octobre prochain.

Le lot 2 (réservoir Chambon bourg) a été attribué à l'entreprise COUDERT pour un montant de 674 905 € HT. La phase d'exécution devrait commencer à l'automne, dans l'objectif de réaliser les terrassements avant l'hiver.

✚ **AMO SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE**

Le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire (S.M.E.) regroupe aujourd'hui 111 communes et assure la distribution de l'eau potable aux 118 500 habitants de l'ensemble de son territoire soit près de 56 000 abonnés.

La ressource en eau est répartie en 122 captages, puits et forages, avec une capacité de stockage composée de 187 réservoirs et un linéaire de réseau de près de 2 300 km. Ces caractéristiques techniques font du S.M.E l'un des tous premiers syndicats de distribution d'eau potable de communes rurales en France.

L'intégration dernière de nouvelles collectivités change la physionomie du Syndicat et l'oblige à revoir son Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable. Le SME a donc souhaité recruter un Assistant à Maitrise d'Ouvrage. Une consultation a été lancée à cet effet et la remise des offres était prévue le 3 juin dernier.

Le bureau d'études retenu est SECAE pour un montant de 7 800 € HT.

L'objectif est de déposer un dossier de demande de subvention dès septembre et de consulter les bureaux d'études à l'automne. Financement de l'ordre de 70 à 80% par CD63 et l'agence de l'eau Loire Bretagne.

## **5. Choix d'un mode de gestion suite à l'intégration des communes nouvellement intégrées**

Il s'agit d'aborder les possibilités et les modalités de gestion du service aux usagers pour les communes qui ont rejoint le SME depuis 2 ans.

Le point de départ est la loi NOTRE - De part leur nature et leur souhait politique API et MONDARVERNE ont acquis la compétence Eau potable. Pour Mond'arverne c'était un choix politique et une volonté de prise de compétence par anticipation. Ces 2 EPCI en relation avec les municipalités concernées ont acté le désir d'adhérer à notre syndicat.

Suite à la rédaction des différents arrêtés préfectoraux nous constatons aujourd'hui que :

- 7 communes sont gérées en DSP avec SUEZ sur 3 contrats différents c'est à dire
  - o 5 communes du territoire de l'ALBARET avec un contrat à échéance au 31/12/2022.
  - o St Amand-Tallende à échéance au 31/10/2023
  - o Issoire à échéance au 31/12/2023.
- 7 communes en régie pour lesquelles un mode de gestion par prestation de service contracté par API a été repris par le SME jusqu'à fin 2022.

Dans un souci d'harmonisation des pratiques et des tarifs à l'échéance du contrat SME 2016-2028, le meilleur moyen de gestion doit être trouvé pour toutes ces nouvelles communes une fois la fin de leur contrat respectif échu et cela à l'échéance de notre contrat 2028 afin de resynchroniser l'ensemble des nouveaux et historiques adhérents.

Présentation d'un power point présentant les trois modes de gestion envisageable et retraçant les exigences du Syndicat qui pourrait conduire à la signature d'un avenant avec SUEZ EAU France. Une phase de négociation est lancée pour affiner les tarifs, les charges, les objectifs afin d'obtenir le meilleur service au meilleur prix.

Le cabinet BERT assiste le SME dans cette démarche et participe de manière active aux négociations et aux situations de fin de contrat.

A partir de maintenant, soit le SME tombe d'accord avec SUEZ et au prochain comité syndical un projet d'avenant sera soumis soit ce n'est pas le cas et une consultation sera lancée afin de retenir un délégataire qui pourra être SUEZ ou un autre. La seule chose qui est certaine pour ce cas de figure c'est que le SME probablement augmentera la part délégataire sur le contrat 2016-2028 pour les usagers concernés.

## **6. Délibérations :**

- **Publicité des actes de la collectivité**  
Unanimité
- **Indemnités de fonction du Président et des Vices Présidents**  
Majorité – 1 contre : Mr Patrice GUILHOT et 2 abstentions : Mr Jean-Pierre DENIZOT et Mr Julien MARTIN
- **Principe d'une subvention exceptionnelle afin de favoriser les dispositifs de recyclage des eaux des fontaines municipales**  
Unanimité

- **Vente de deux véhicules**  
Unanimité
- **Tarification des compteurs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**  
Majorité – 2 Contre : Mme Marie-Hélène SAUVADET, Mr Patrice GUILHOT – 3 Abstentions : Mme Patricia SARRON, Mr Laurent BRETTE, Mr Richard VEGA
- **Transfert des résultats 2021 du Budget Eau de la Communauté d'Agglomération « Agglo Pays d'Issoire »**  
Unanimité
- **Convention avec la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » relative à la régularisation 2021 de la commune de Saint Germain Lembron**  
Unanimité
- **Travaux de renforcements et d'extensions dans les communes programme 2023**  
Unanimité
- **Décision modificative n°1 du budget Eau 2022**  
Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce procès-verbal sera arrêté et signé au prochain comité syndical.

Le Président,  
Raymond ASTIER



Le secrétaire de séance,  
Bernard BRUN



